

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue en visioconférence ce 1 mars 2021 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin
Siège #2 - André Roy
Siège #3 - Robert Lessard
Siège #4 - Yvan Paré
Siège #6 - Millisa Pépin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #5 - Michel Marcoux

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M. Simon Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

046-03-2021

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour,
Il est proposé par : Robert Lessard
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2021

3.2 - Séance extraordinaire du 8 février 2021

3.3 - Séance extraordinaire du 22 février 2021

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 - Obtention de trois (3) cartes de crédit Desjardins

4.2 - Renouvellement de l'entente de location de la timbreuse

4.3 - Renouvellement de l'entente de représentation à la Cours municipale

4.4 - Compteur d'eau - 39 5e avenue Ouest - 9191 71 2570 0 000 0000 / Remboursement de taxes pour consommation d'eau suite à une erreur de saisie de lecture de prélèvement de consommation

4.5 - Compteur d'eau - 111 1er rang de Shenley Nord - 9192 30 4525 0 000 0000 / Remboursement de taxes pour consommation d'eau suite à une erreur de saisie de lecture de prélèvement de consommation

5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

5.1 - Modification au protocole d'entente de mise en commun de service incendie (drone)

6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

6.1 - Loisirs

6.1.1 - Demande de financement fédéral - Initiative canadienne pour une collectivité en santé

7 - VOIRIE

7.1 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

7.2 - Autorisation d'aller en appel d'offre pour le pavage et le rapiéçage 2021 et 2022

8 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

8.1 - Acceptation de l'offre de service - Chlorateurs automatiques pour les usines de traitements d'eau

8.2 - Ajustement des quotes-parts 2020 - RICBS - Enfouissement et collecte sélective

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9.1 - Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services de débroussaillage et de tonte de gazon

10 - URBANISME

10.1 - Acceptation de l'offre de service de positionnement et cadre de développement du parc industriel

11 - ACCEPTATION DES COMPTES

12 - CORRESPONDANCE

12.1 - Demande d'aide financière - Salon de quilles Saroule

12.2 - Demande d'aide financière - Club de motoneige Beaux-Sentiers

13 - DIVERS

13.1 - Permis de construction

14 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

047-03-2021

3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

048-03-2021

3.2 - Séance extraordinaire du 8 février 2021

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 février 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

049-03-2021

3.3 - Séance extraordinaire du 22 février 2021

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 22 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

050-03-2021

4.1 - Obtention de trois (3) cartes de crédit Desjardins

ATTENDU QUE le Conseil est d'accord pour demander trois (3) cartes de crédit à son institution financière la Caisse Desjardins pour faciliter les opérations de l'administration municipale;

ATTENDU les besoins des services des travaux publics, de l'administration et des Loisirs;

ATTENDU QU'une limite de crédit 1 500\$ est autorisé par carte de crédit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil autorise la demande de trois (3) cartes de crédit auprès de Caisse Desjardins, d'une limite de crédit de 1 500\$ chacune, pour les services des travaux publics, de l'administration et des loisirs.

ADOPTÉE

051-03-2021

4.2 - Renouvellement de l'entente de location de la timbreuse

ATTENDU QUE le contrat de location de la timbreuse avec Pitney Bowes vient à échéance prochainement;

ATTENDU l'offre de renouvellement de l'entente au même condition actuelles, soit un coût mensuel de 49.78\$;

ATTENDU QUE la durée du renouvellement est de 60 mois.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouvellement l'entente de location de la timbreuse avec Pitney Bowes au coût mensuel de 49.78\$ pour une période de 60 mois.

ADOPTÉE

052-03-2021

4.3 - Renouvellement de l'entente de représentation à la Cours municipale

ATTENDU QUE l'offre de service de représentation à la Cour municipale reçu de la firme Cain Lamarre;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire renouveler les services de représentation à la cours municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents de de renouveler les services de représentation à la Cour municipale selon l'offre de service reçue de Cain Lamarre de manière ponctuelle selon les besoins.

ADOPTÉE

053-03-2021

4.4 - Compteur d'eau - 39 5e avenue Ouest - 9191 71 2570 0 000 0000 / Remboursement de taxes pour consommation d'eau suite à une erreur de saisie de lecture de prélèvement de consommation

ATTENDU QU'il y a eu erreur de saisie de la lecture de consommation d'eau pour le matricule 9191 71 2570 0 000 0000, soit au 39 5e avenue Ouest, Saint-Martin;

ATTENDU QUE suite à des vérifications, seule la lecture était en défaut et que la consommation aurait dû être de 94m³ au lieu du prélèvement erroné de 645m³ d'eau à l'automne dernier;

ATTENDU QU'il y a lieu de créditer le matricule 9191 71 2570 0 000 0000 un montant de 578.55\$ soit pour 551m³ d'eau à 1.05\$/m³ selon le Règlement No 83-2020 traitant de l'imposition de taxes générales et spéciales incluant les tarifications de services et les modalités de versement pour l'exercice financier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de créditer sur le compte de taxation 2021 un montant de 578.55\$ représentant 551m³ d'eau non utilisée et prélevés par erreur lors de la saisie de la lecture des compteurs d'eau en automne 2020.

ADOPTÉE

054-03-2021

4.5 - Compteur d'eau - 111 1er rang de Shenley Nord - 9192 30 4525 0 000 0000 / Remboursement de taxes pour consommation d'eau suite à une erreur de saisie de lecture de prélèvement de consommation

ATTENDU QU'il y a eu erreur de saisie de la lecture de consommation d'eau pour le matricule 9192 30 4525 0 000 0000, soit au 111 1er rang de Shenley Nord, Saint-Martin;

ATTENDU QUE suite à des vérifications, seule la lecture était en défaut et que la consommation aurait dû être de 156m³ au lieu du prélèvement erroné de 324m³ d'eau à l'automne dernier;

ATTENDU QU'il y a lieu de créditer le matricule 9192 30 4525 0 000 0000 un montant de 176.40\$ soit pour 168m³ d'eau à 1.05\$/m³ selon le Règlement No 83-2020 traitant de l'imposition de taxes générales et spéciales incluant les tarifications de services et les modalités de versement pour l'exercice financier 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de créditer sur le compte de taxation 2021 un montant de 176.40\$ représentant 168m³ d'eau non utilisée et prélevés par erreur lors de la saisie de la lecture des compteurs d'eau en automne 2020.

ADOPTÉE

5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

055-03-2021

5.1 - Modification au protocole d'entente de mise en commun de service incendie (drone)

ATTENDU QU'Ambulance Marlow a accepté de payer 50% de l'achat du drone et accepte de défrayer les dépenses encourues de ce service;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de cet ajout qui permet d'inclure deux autres Municipalités qui ne faisaient pas partie de l'entente initiale du drone avec ambulance Marlow

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la modification du protocole d'entente de mise en commun d'un drone en ajoutant deux (2) municipalités supplémentaires, soit Saint-Gédéon et Saint-Ludger.

ADOPTÉE

6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

6.1 - Loisirs

056-03-2021

6.1.1 - Demande de financement fédéral - Initiative canadienne pour une collectivité en santé

ATTENDU QUE le Conseil est d'accord à présenter une demande de financement avec le programme Initiative canadienne pour une collectivité en santé;

ATTENDU QUE cette aide supportera un projet d'espaces publics sécuritaires et vivants;

ATTENDU QUE le projet pourra améliorer les options en matière de mobilité et fournira des solutions numériques pour les citoyens et visiteurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE

057-03-2021

7.1 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 170 911\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de André Roy , il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

058-03-2021

7.2 - Autorisation d'aller en appel d'offre pour le pavage et le rapiéçage 2021 et 2022

ATTENDU QUE le Conseil désire aller en appel d'offres sur SEAO pour réaliser les travaux de pavages et de rapiéçage pour les années 2021 et 2022;

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Sartigan a préparer un devis pour lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la MRC Beauce-Sartigan à déposer l'appel d'offres sur SEAO pour le compte de la Municipalité de Saint-Martin afin de

réaliser les travaux de pavages et de rapiéçage pour les années 2021 et 2022.

ADOPTÉE

8 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

059-03-2021

8.1 - Acceptation de l'offre de service - Chlorateurs automatiques pour les usines de traitements d'eau

ATTENDU QUE le Conseil a été mis au courant du besoin de modifier et changer l'équipement nécessaire pour les 2 usines d'eau potable;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à 3 fournisseurs de services une offre de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de SM eau expert au montant de 18 106\$ (plus taxes).

ADOPTÉE

060-03-2021

8.2 - Ajustement des quotes-parts 2020 - RICBS - Enfouissement et collecte sélective

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster la quote-part 2020 de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) en ce qui à trait à l'enfouissement et la collecte sélective;

ATTENDU la facture No CRF2002686 de la RICBS au montant de 32 947.74\$ (sans taxes) pour l'ajustement de la collecte sélective;

ATTENDU la facture No CRF2002671 de la RICBS au montant de 3 575.93\$ (sans taxes) pour l'ajustement de l'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures No CRF2002686 et CRF2002671, au montant total de 36 523.67\$ (sans taxes), pour l'ajustement de la quote-part 2020 de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud.

ADOPTÉE

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

061-03-2021

9.1 - Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services de débroussaillage et de tonte de gazon

ATTENDU QUE le Conseil désire aller en appel d'offres, par voie d'invitation, pour réaliser des travaux de débroussaillage et de coupe de gazon pour la saison 2021;

ATTENDU QUE les fossés de l'ensemble des rangs de la municipalité, des routes Vallée, Maheux, Champagne et Jersey, des chemins du parc industriel et du Club sportif Grande-Coudée, du site à neige du garage municipal, de la 8e rue Est, la 1ère avenue Ouest, les différents terrains municipaux ainsi que les terrains des puits ont besoin de machinerie adéquate pour réaliser ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Patrick Marcoux, coordonnateur des travaux publics, à aller en appel d'offre sur invitation pour réaliser des travaux de débroussaillage et de coupe de gazon pour la saison 2021.

ADOPTÉE

10 - URBANISME

062-03-2021

10.1 - Acceptation de l'offre de service de positionnement et cadre de développement du parc industriel

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de l'offre de service reçu;

ATTENDU QUE LGP Stratégies Immobilière se spécialise dans ce secteur en ayant réalisé plus de 100 études de stratégies de croissance économique et d'optimisation de positionnement industriel;

ATTENDU QUE l'un des objectifs est de mieux cerner les chaînes de valeur dont font partie les principales entreprises locales et régionales;

ATTENDU QUE la municipalité pourra déterminer le déploiement géographique des espaces industriels les plus aptes à accueillir le développement industriel futur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé de André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de LGP Stratégie Immobilières pour la somme de 21 500\$ avant taxes.

ADOPTÉE

063-03-2021

11 - ACCEPTATION DES COMPTES

Les comptes du mois de février 2021 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de février 2021 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:	52 626.83 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE:	19 086.05 \$
TRANSPORT ROUTIER:	47 804.95 \$
HYGIÈNE DU MILIEU:	65 511.42 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE:	0.00 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV.:	3 472.87 \$
LOISIRS & CULTURE:	20 827.03 \$
FRAIS DE FINANCEMENT:	28.51 \$
TOTAL AFFECTATIONS:	(1 314 453.75 \$)

Représentant des comptes à payer au montant de 108 563.02 \$ selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

ADOPTÉ

12 - CORRESPONDANCE

064-03-2021

12.1 - Demande d'aide financière - Salon de quilles Saroule

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance d'une demande d'aide financière de la Ligue de Quilles Juniors pour la saison 2019-2020;

ATTENDU QU'actuellement, 7 enfants font partis de l'organisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une participation financière à la Ligue de Quilles Juniors de l'ordre de 105.00\$, soit une contribution de 15.00\$ par joueurs.

ADOPTÉE

065-03-2021

12.2 - Demande d'aide financière - Club de motoneige Beaux-Sentiers

ATTENDU la demande d'aide financière de 10 000\$ du Club de motoneige Beaux-Sentier reçue par le conseil municipal;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit faire des réparations et de l'entretien sur la passerelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal octroi une aide financière de l'ordre de 2 500\$ au Club de motoneige Beaux-Sentier.

ADOPTÉE

13 - DIVERS

13.1 - Permis de construction

Permis pour le mois de février 2021

14 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question dans l'assistance.

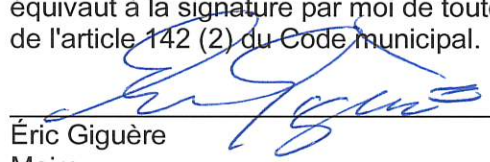
16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Guy Morin, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20 hrs 22

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Éric Giguère
Maire



Simon Leclerc
Directeur général & secrétaire-trésorier